

Annexes

Annexe 1



Les retombées dans les médias

Facebook

“NRJ Vallée du Rhône - Valence, France - Station de ...
<https://fr-fr.facebook.com/nrjvalleedurhone>

Bienvenue sur la Fan Page NRJ Vallée du Rhône ! ... On vient d'en parler à l'antenne : Moins d'embouteillages sur le Carrefour des Couleures, ça vous dit ...”

“On vient d'en parler à l'antenne : Moins... - NRJ VALLEE DU ...
<https://fr-fr.facebook.com/nrjvalleedurhone/posts/848512368518864>

Désengorger le carrefour des Couleures aux heures de pointe et séparer les flux de transit routier national du trafic local, tel est l'objectif de ce projet attendu ...”



Twitter

NRJ Vallée du Rhône (@nrjvdr)
<https://twitter.com/nrjvdr>
 Nrj Vallée du Rhône retweeted Le dauphiné 26-07. moins d'embouteillages sur le Carrefour des Couleures, ça vous dit ? ;)
 #Valence ...

Le Dauphiné 26-07 (@LeDL26et07)
<https://twitter.com/LeDL26et07?lang=fr>
 Carrefour des Couleures : découvrez le projet #Drôme #Valence

Préfet de la Drôme (Prefet26)
<https://twitter.com/Prefet26?lang=fr>
 Projet d'aménagement du #Carrefourdescouleures : la concertation est lancée ce jour #Drôme

Drôme Ardèche (@DromeArdeche)
<https://twitter.com/DromeArdeche?lang=fr>
 VALENCE/SAINT-MARCEL-LES-VALENCE Carrefour des couleures découvrez le projet #drome

Annexe 2

Détail des contributions par thème (mettre en cohérence avec les titres des rubriques et cumul des contributions présentées en p8).

Thématique	Nombre de contributions
Amélioration du passage des cyclistes et des piétons	102
Aménagement séparé pour les cycles au giratoire	75
Création d'un itinéraire Valence - Romans	44
La prise en compte des piétons aux Couleures	9
Le choix technique de la solution 2	41
Les solutions alternatives proposées	15
La conception technique du projet routier	12
Voie d'entrecroisement	6
Problèmes internes à la zone des Couleures	4
Prise en compte des transports en commun	19
L'insertion environnementale et paysagère du projet	17
Les autres opérations routières	6
Comprendre les modélisations de trafic	5
Impacts en phase travaux	4
Les modalités de la concertation et le financement du projet	7
Le gain de temps pour les usagers	pour : 5 contre : 10

Quelques précisions sur le décompte des contributions

Parmi les avis envoyés par e-mél à l'adresse dédiée, nous avons constaté que plusieurs présentaient des similitudes très fortes entre eux :

- 16 messages issus d'employés du secteur du Rovaltain sont quasi-identiques (modifications de forme), voire totalement identiques ;
- 3 contributions de personnes privées reprennent intégralement ou en partie la contribution d'EELV sans apporter de modification de fond au propos ;
- la contribution de l'association REVV est parvenue par deux envois de mél distincts. Les deux messages sont identiques.

Dans le tableau ci-contre, chaque message (même identique à un autre) est bien considéré comme une contribution. En revanche, la réponse est apportée collectivement sans distinction des nuances de forme des propos qui apparaissent dans certains messages.

Un contributeur a déposé un même avis par internet et sur le registre présent en mairie de Saint-Marcel-lès-Valence. Ces deux dépôts sont considérés comme une seule et même contribution.

Certains contributeurs ont déposés deux messages à quelques minutes d'intervalle : le second message étant le prolongement de la réflexion initiée par le premier. Là encore, dans la réponse apportée, ces 2 messages sont considérés comme une seule et même contribution par souci de cohérence du propos de l'auteur.



Encart extrait du site de l'association REVV

Le projet d'aménagement du carrefour des Couleurs

Concertation publique au titre du L300-2 du code de l'urbanisme

**Réunion publique
Mardi 16 juin 2015**




Les enjeux d'un projet à dimension régionale et d'une concertation

- Etienne Desplanques, Secrétaire général, Préfecture de la Drôme
- Jean-Philippe Deneuvy, Directeur adjoint, DREAL Rhône-Alpes
- André Gilles, Vice-président, Conseil Départemental de la Drôme

Objectif d'une réunion publique

- Présenter le projet d'aménagement du carrefour des Couleurs ;
- Répondre aux questions et échanger sur le projet ;
- Recueillir l'avis des participants.

Elle s'inscrit dans la démarche de concertation publique au titre de l'article L300-2 du Code de l'urbanisme.

Ordre du jour

- I - Pourquoi aménager le carrefour des Couleurs ?
- II - Les 4 solutions étudiées
- III - La solution privilégiée
- IV - Le financement du projet
- V - La concertation publique et au-delà

Sarah Emmelin
Responsable d'opération, DREAL Rhône-Alpes




Vue aérienne du carrefour des Couleurs

I - Pourquoi aménager le carrefour des Couleurs ?

Une double fonction pour un carrefour

Position du carrefour des Couleurs dans le réseau autoroutier et routier national



- > Un rôle stratégique d'articulation des grands axes de circulation routière
- > Un carrefour de desserte locale :
 - relations domicile-travail
 - pôles commerciaux des zones de Laye et des Couleurs
- > **A cause de ces deux fonctions, le carrefour est régulièrement saturé :**
 - en semaine aux heures de pointe (cumul des déplacements domicile-travail et du transit)
 - le samedi après-midi (cumul de la circulation liée aux centres commerciaux et du transit).

Paysage et cadre de vie

- Paysage d'entrée de ville standard, zone commerciale
- Environnement agricole et reliquats de milieu naturel (vallon de la Barberolle)
- Des ouvertures sur le grand paysage (Vercors)



La Barberolle


Alignement d'arbres le long de la RD432

Vue aérienne du carrefour des Couleurs : un environnement agricole

7

Un périmètre d'étude élargi

Un périmètre élargi autour du carrefour des Couleurs pour avoir une vision plus fine des dysfonctionnements constatés et apporter une réponse pertinente.



Carte du périmètre et des contraintes

8

Un carrefour saturé aux heures de pointe

Le vendredi soir

- Entre 4 500 et 4 800 véh/h dans le carrefour aux heures de pointe ;
- Embouteillage par exemple pour un automobiliste qui se déplace entre l'avenue de Romans et Saint-Marcel-lès-Valence :
 - les soirs de semaine : perte de temps d'environ 5 minutes ;
 - et le samedi : perte de temps d'environ 10 minutes.




9

Un carrefour saturé aux heures de pointe

Le samedi soir

- Entre 4 500 et 4 800 véh/h dans le carrefour aux heures de pointe ;
- Embouteillage par exemple pour un automobiliste qui se déplace entre l'avenue de Romans et Saint-Marcel-lès-Valence :
 - les soirs de semaine : perte de temps d'environ 5 minutes ;
 - et le samedi : perte de temps d'environ 10 minutes.



10

Un carrefour saturé aux heures de pointe

- Entre 4 500 et 4 800 véh/h dans le carrefour aux heures de pointe ;
- Embouteillage par exemple pour un automobiliste qui se déplace entre l'avenue de Romans et Saint-Marcel-lès-Valence :
 - les soirs de semaine : perte de temps d'environ 5 minutes ;
 - et le samedi : perte de temps d'environ 10 minutes.



Les remontées de file sur presque toutes les branches du carrefour

11

Des besoins en mobilité


- Des discontinuités dans le réseau 2 roues à prendre en compte dans la logique du schéma directeur cyclable de l'agglomération ;
- Fiabiliser les temps de parcours des transports en commun (lignes 9, 15 et Intercitéa concernées)



12


Synthèse des objectifs du projet

- Séparer les flux de circulation nationale de la circulation locale,**
en assurant une intégration architecturale et paysagère du projet d'aménagement, en cohérence avec les objectifs d'amélioration de la qualité de l'entrée de ville de Valence.
- Rendre la circulation plus fluide et plus sûre,**
pour tous les types d'usages : voitures, poids lourds, modes doux et transports en commun.



13

II - Les 4 solutions étudiées



14

Solution 1 : 1,5M€



Plan de solution 1



15

Solution 2 : 28M€



Plan de solution 2



16

Solution 3 : 37 M€



Plan de solution 3



17

Solution 4 : 38M€



Plan de solution 4



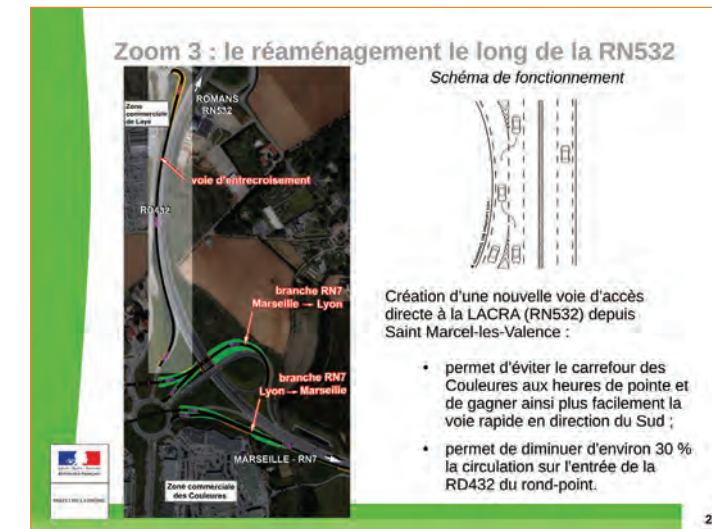
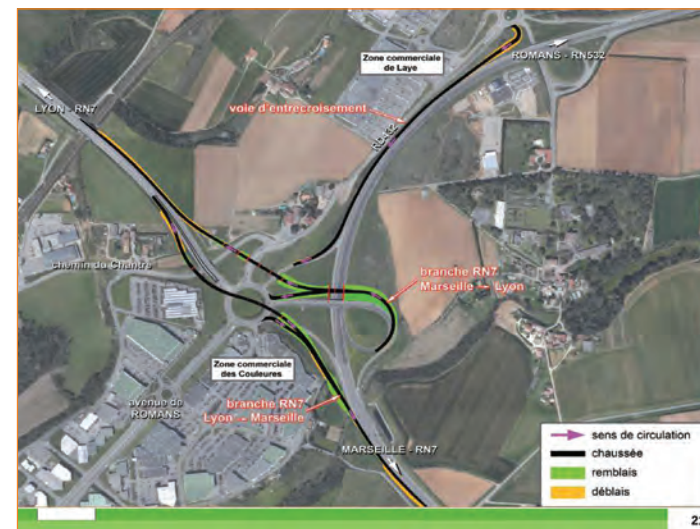
18

Comparaison des solutions

	Solution 1	Solution 2	Solution 3	Solution 4
Coût	1,5 ME	28ME	37ME	38ME
Réduction du trafic sur le rond-point*	-2,7 %	-20,3 %	-25,5 %	-33,6 %
Impact Travaux	Peu d'impact	Circulation sous travaux possible	Circulation sous travaux possible	Travaux plus long, Circulation sous travaux difficile

* Le soir en semaine à l'heure de pointe, l'année de mise en service

⇒ **Solution 2, représente le meilleur compromis pour le maître d'ouvrage et les partenaires**



L'insertion paysagère

L'intégration architecturale, environnementale et paysagère de l'ouvrage sera recherchée pour donner aux Valentinois une entrée de ville à la fois fonctionnelle et qualitative.



Vue depuis l'avenue de Romans : le pont très long permet de garder des ouvertures.




Vue 3D du projet



Vue depuis la RNS32 : le pont au-dessus de la RNS32 reste au même niveau que le pont actuel



Une amélioration apportée liée aux hypothèses de développement urbain retenu



PROJETS D'AMÉNAGEMENT
hypothèses de développement urbain

Zones d'activités / Zones industrielles

- 1 Développement de la zone de la Rivière (zone) / Activité (zone)
- 2 Extension de la ZAC de Stouan (zone) / Activité (zone)
- 3 Extension de la ZAC de Chabaud (zone) / Activité (zone)
- 4 Développement de la zone de Lougny (zone) / Activité (zone)

Zones d'Aménagement Commercial


- 5 ZACOM Hg de Provence
- 6 ZACOM Couverts 1
- 7 ZACOM Couverts 2
- 8 ZACOM Couverts 3
- 9 ZACOM de Lyon
- 10 ZACOM de Long

Zones logistiques

- 11 Parc multimodal sud Rhône-Alpes

Logements

- 12 Résidentialité proche Rivière
- 13 Quartier Le Bayk




Les apports du projet en termes de trafic

Le projet permet de fluidifier complètement la circulation le vendredi soir (et donc tous les jours de la semaine)

- Gain de temps : entre 6 et 8 minutes sont gagnées en moyenne pour aller de la zone des Couleurs (avenue de Romans) jusqu'à Saint-Marcel-lès-Valence
- Gain de temps de 2 minutes pour les automobilistes qui passent par la RN7, avec un meilleur confort de circulation (plus d'arrêt ou de ralentissement au niveau du rond-point).

> Film d'écoulement du trafic le vendredi soir


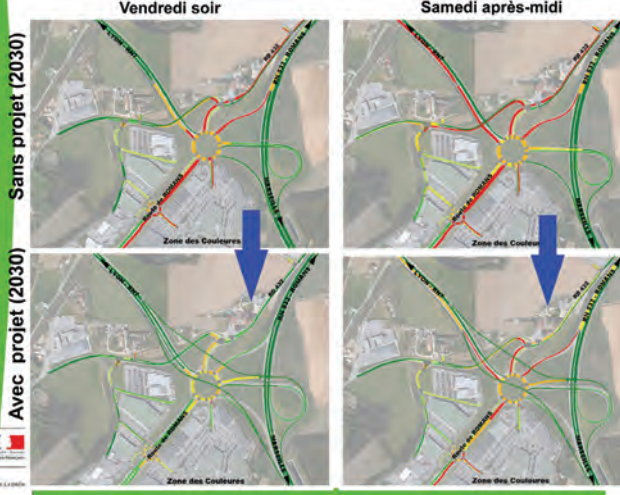


Les apports du projet en termes de trafic

Le samedi après-midi, l'amélioration est moins forte : toutefois, le gain de temps par rapport à la situation actuelle est important, notamment sur la RD432 et l'avenue de Romans, aujourd'hui totalement congestionnées à cette période.

- Plus de 12 minutes sont gagnées en 2020 pour aller de la zone des Couleurs (av. de Romans) jusqu'à Saint-Marcel-lès-Valence (après le carrefour du magasin Castorama)
- Gain de temps : entre 6 et 11 minutes pour les automobilistes qui passent sur le trajet RN7 Nord vers RN7 Sud.


> Film d'écoulement du trafic le samedi après-midi

Vendredi soir **Samedi après-midi**

Sans projet (2030) **Avec projet (2030)**

Zone des Couleurs Zone des Couleurs





Modes doux : vélos

- Privilégier le bouclage des aménagements existants et ne pas inciter les cyclistes à emprunter le giratoire des Couleures.
- Pour assurer la continuité entre les bandes cyclables (zone commerciale) et les bandes multifonctions (RD432) :
=> création de bandes cyclables sur le chemin du Chantre et courte section de piste cyclable sous le pont existant de la RN7

Vue depuis le chemin du chantre

32

Les aménagements complémentaires Transports en commun

- Temps de parcours amélioré et fiabilisé le vendredi soir pour toutes les lignes (et donc tous les jours de la semaine) ;
- Le samedi après-midi le projet améliore la situation, mais le trafic reste très chargé, notamment sur la bretelle RN532

=> Des pistes d'amélioration pour la ligne Intercitéa et les car TER dans le sens Romans/Valence par la RN532 seront étudiées par la suite ;

Bus intercitya

33



VI - Le financement du projet

35

Coût et financement

- Le coût à terminaison 2020 s'élève à 28 M€ (comprenant tous les frais : travaux, études, acquisitions foncières).
- Le financement est assuré suivant la répartition suivante :

	Montant	Quote part
État	18 M€	64,2 %
Conseil départemental de la Drôme	5 M€	17,9 %
Valence	3,61 M€	16,5 %
Saint-Marcel-lès-Valence	0,39 M€	1,4 %

36

V - La concertation publique et au-delà

La concertation en cours

- Lors de la concertation publique, chacun peut s'informer et s'exprimer :
 - En consultant
 - le site internet www.carrefourdescouleurs.fr,
 - le dossier de concertation disponibles en mairies de Valence et de Saint-Marcel-lès-Valence et sur internet
 - les expositions et sur les zones commerciales de Laye et des Couleures et
 - Donner son avis :
 - par mail : carrefourdescouleurs@developpement-durable.gouv.fr,
 - par courrier,
 - sur les registres en mairie,
 - lors des réunions publiques.

Chronologie de la concertation

9 juin 2015 Réunion avec les commerçants 16 juin 2015 Réunion grand public 3 septembre 2015 Comité de pilotage de validation

CONCERTATION PUBLIQUE DU 3RD AU 28 JUIN 2015

Les prochaines étapes...

- Après approbation du bilan de la concertation publique, les études techniques détaillées débiteront.
- Une nouvelle phase de consultation du public aura ensuite lieu lors des enquêtes publiques. Chacun pourra à nouveau prendre connaissance de l'avancée des études et se prononcer sur le projet.

juin 2015 2020

Études d'appariement Concertation publique (2015) Études techniques détaillées Enquêtes publiques et concertations publiques Révision du projet suite à l'enquête publique Consultation des associations de travail Études et mise en service

Appariements de lots de la concertation publique

Appréhensions des études techniques

Développement et études publique et concertations, des consultations administratives

Négociations techniques



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement RHÔNE-ALPES
5, place Jules Ferry 69006 Lyon
Adresse postale : 69453 Lyon cedex 06
Tél : 33 (04) 26 28 60 00



www.developpement-durable.gouv.fr

